

Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

N° 76 - 12 janvier 2007 - Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es. Amicalement.

Coordination Française Marche mondiale des femmes 25/27 rue des Envièrges, 75020 Paris, tel 01 44 62 12 04 ; 06 80 63 95 25, Site : <http://www.marchemondiale.org>.

MOBILISATION

1 - Soutien au référendum du Portugal le 11 février pour le droit à l'avortement

TEXTES

2 - Les femmes forment la majorité des migrants latino américains en Allemagne, exemple de la féminisation mondiale des migrations.

3 - *Femmes battues : les féministes proposent une loi-cadre - Le Monde du 02.01.07 - *Anne Chemin

4 - Les femmes demandent réparation : campagne SOS Sexisme

DEBATS, REUNIONS, COLLOQUES

5 - Histoire croisée des luttes des femmes maghrébines pour les droits

6 - "Des femmes et des hommes : le genre de la reproduction"

7 - "Les intermittents du foyer. Couples et mobilité professionnelle"

8 - Prochain Festival international de films de femmes

FILMS, LIVRES, SORTIES...

9 - "Contre les violences faites aux femmes, une loi cadre"

10 - Le film Allez yallah"

MOBILISATIONS

1 - Soutien au référendum portugais pour le droit à l'avortement

Nous avons reçu un appel de la Coordination Portugaise de la Marche Mondiale des Femmes nous appelant à soutenir, par une première mobilisation le 18 janvier, le référendum pour le droit à l'avortement qui aura lieu le 11 février

Lors de la dernière Coordination Européenne de la Marche en octobre 2006, nous avons défini comme une de nos priorités le soutien aux mobilisations sur le droit à l'avortement au Portugal, en Pologne, en Irlande et en Andorre.

La date du 18 janvier sera donc notre première mobilisation européenne pour le soutien au référendum portugais. D'autres devraient suivre. A Paris, un rassemblement sera appelé par le Planning Familial, le CNDF et la Marche le 18 janvier devant l'ambassade. Nous appelons toutes les villes qui le peuvent à se mobiliser si possible ce jour-là, (rassemblement, tract, communiqué de presse...)

Lettre de la Coordination portugaise de la Marche Mondiale des Femmes

Chères Amies :

Au début d'une nouvelle année, la Coordination Portugaise de la Marche Mondiale des Femmes réitère les vœux d'une 2007 marquée par des progrès dans nos luttes féministes, d'une année avec plus de droits conquis, envers la construction d'un monde meilleur de Liberté, Égalité, Solidarité, Justice et Paix.

2007 sera une année très importante pour les femmes portugaises, avec des conséquences pour les femmes d'Europe et du Monde. Le Portugal va en effet avoir un référendum pour décider de la décriminalisation de l'avortement, jusqu'à la dixième semaine, par option de la femme, réalisé en établissement légal de santé.

Depuis 1998, date à laquelle le Portugal a fait son premier référendum sur ce même sujet : le Non avait gagné avec une très faible différence mais avec une abstention de plus de 70 %, plusieurs femmes portugaises dans plusieurs villes ont été jugées pour avoir avorté. Ces jugements ont été très médiatisés - Maia, Aveiro, Lisboa, Setúbal - , et les femmes jugées ont toujours eu la solidarité des organisations de femmes portugaises et ont provoqué une grande contestation au Portugal et en Europe.

En Octobre dernier, à Irún au Pays Basque, la Coordination Européenne de la Marche Mondiale des Femmes s'est engagée à mener des actions de solidarité avec la lutte des femmes portugaises pour la victoire du OUI au référendum, pour la dépénalisation de l'avortement.

C'est pour cela que nous vous écrivons aujourd'hui. La campagne pour le référendum va commencer le 30 Janvier jusqu'au 9 Février et le référendum aura lieu le 11 Février. Mais la pré campagne a donc déjà commencée ; il y a trois partis engagés dans le OUI (Parti Socialiste, Parti Communiste, Bloc de Gauche) et cinq mouvements de citoyens et citoyennes : Mouvement Citoyenneté et Responsabilité pour le OUI, avec beaucoup de femmes de la Marche et avec des citoyens et citoyennes de plusieurs origines et sensibilités ; Médecins pour le Choix ; Jeunes pour l'OUI ; Vote OUI, formé pour des députées/és de plusieurs partis du Parlement (du Bloc de Gauche jusqu'au Parti Social Démocratique) et le En Mouvement pour l'OUI.

Le prochain 18 Janvier sera le 5ème anniversaire de la lecture de la sentence du premier jugement d'actes d'avortements (Maia) qui a jugé 17 femmes. Nous vous proposons de faire des actions de solidarité dans vos pays, le 18 Janvier, qui pourront être des concentrations auprès des ambassades du Portugal dans vos pays, de l'envoi de motions de solidarité, la rédaction de communiqués de presse pour les média de vos pays en solidarité avec la lutte pour la décriminalisation et l'appui à la victoire du OUI au référendum, ou ce que vous trouvez le mieux et le possible. Nous vous demandons de nous envoyer tous les registres des actions de solidarité (communiqués de presse, photos des concentrations, etc.) pour que nous les puissions divulguer dans une conférence de presse le 23 Janvier - Solidarité Internationale avec le OUI - ou nous publierons tous les appuis internationaux reçus jusqu'à cette date.

Nous vous embrassons en solidarité féministe. La Coordination Portugaise de la Marche Mondiale des Femmes

TEXTES

2 - Les femmes forment la majorité des migrants latino-américains en Allemagne, exemple de la féminisation mondiale des migrations. Claudine Blasco, Commission "femmes, genre et

mondialisation", membre du CA et du Conseil Scientifique d'ATTAC France, membre de la MMF. 25 Décembre 2006

* Les migrant-e-s sont victimes de précarité, de pauvreté et de violations de leurs droits fondamentaux dans leur pays d'origine comme dans leur pays d'accueil. La défense de leurs droits doit être une des priorités de nos luttes et notamment lors des manifestations de Juin anti-G8.

* Les migrations des femmes latino-américaines vers l'Allemagne ont commencé dans les années 70, pour fuir essentiellement les dictatures militaires, principalement au Chili et en Argentine, à la recherche de l'asile politique en Allemagne.

Cette migration augmente aujourd'hui encore et a été très peu étudiée jusqu'à présent. Un dossier très intéressant à ce sujet a été fait par la Fondation Heinrich Boll : "Les nouveaux scénarios de la migration : causes, conditions et conséquence". Il montre que les femmes migrantes constituent en Allemagne 66,7 % de la population totale d'immigrés latino-américains. Le texte " Les latines s'emparent de l'Allemagne " publié sur le site "el Tiempo.com" spécifie qu'en 2005, 92 799 latino-américains résidaient en Allemagne, dont 63120 femmes.

A Berlin, les femmes représentent 55,35 % du total des immigrés latino-américains. Les pays les plus représentés sont l'Argentine, le Brésil, la Colombie, la République dominicaine, le Pérou et le Mexique avec 57, 38 % des migrants. Contrairement au stéréotype des femmes latines dépendantes économiquement et sociologiquement de l'homme, la plupart des femmes latino-américaines qui migrent en Allemagne le font seules.

D'après l'étude "Où vas-tu ?" de Patricia Cerda-Hergel, enseignante à l'Institut de communication Interculturelle de l'Université de Munich, les deux principaux motifs d'immigration en Allemagne sont : 1 - acquérir l'indépendance financière ; 2 - le mariage, en effet 56 % des latino-américaines recensées sont mariées avec un allemand.

* Autre donnée importante de l'immigration en Allemagne : le cas des femmes sans-papier.

A ce sujet, l'article "*Les latino-américaines qui nettoient l'Allemagne*" du site "DW-World" signale que, légalement ou illégalement, la plupart des femmes immigrées d'Amérique latine travaillent au nettoyage. " *Elles sont les bonnes de ce pays, organisent tout, travaillent beaucoup d'heures par jour pour peu d'argent* " explique Donatella Salvatori-Wolters, sociologue, spécialisée dans les familles immigrées.

Ainsi, le site souligne qu'à cause des restrictions pour obtenir les visas de travail en Allemagne, surtout avec l'entrée en vigueur de la Loi sur les Etrangers de 2005, il n'existe plus d'autre issue à la clandestinité que le mariage avec un-e citoyen-ne allemand-e ou européen-ne. Pendant ce temps, selon le témoignage de Susanne Schultz, membre d'un réseau de femmes allemandes et latino-américaines dans l'article "Nouvelles routes, nouvelles actrices : les migrantes latino-américaines en Allemagne" de Bérénice Hernandez, les femmes immigrées en Allemagne ont généralement un haut niveau d'éducation et d'études, ou au moins une formation technique, mais ne trouvent pas de travail à la hauteur de leurs compétences ni même dans la branche pour laquelle elles ont été formées.

Et bien que la majorité provienne des classes sociales moyennes et parfois élevées, elles sont victimes de discrimination, d'inégalité des droits, d'exclusion en tant que migrantes/femmes/étrangères dans la société d'accueil.

* Nous retrouvons les mêmes discriminations en Allemagne qu'en France mais aussi au niveau mondial au sujet des femmes migrantes, et les mêmes phénomènes de féminisation de la migration. Elles travaillent majoritairement dans les services à la personne, gardes d'enfants ou de personnes âgées, domestiques ou femmes de ménage, gardes-malades ou infirmières, avec les plus bas salaires et les pires conditions de travail du pays où elles vivent.

D'après le *dernier rapport annuel sur "L'Etat de la population mondiale"* du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), la moitié des migrants internationaux sont des femmes et des filles -

soit 95 sur 191 millions. Elles sont particulièrement vulnérables à la traite, à l'exploitation et aux mauvais traitements. Malgré des contributions substantielles, tant à leurs familles laissées au pays d'origine qu'aux communautés de leur pays d'accueil, leurs droits de femmes migrantes continuent d'être négligés et ignorés, révèle le rapport. Tout d'abord, il faut faire davantage pour remédier au manque de perspectives d'avenir et aux violations des droits humains qui conduisent beaucoup de femmes à émigrer.

Si la migration féminine peut favoriser l'égalité et offrir aux femmes des possibilités qui n'existent absolument pas dans leur pays d'origine, elle peut aussi conduire à de terribles violations des droits humains : esclavage, prostitution, travail forcé.....

La migration est dangereuse et rendue encore plus périlleuse par la fermeture des frontières et la difficulté d'obtenir un visa .

" Les politiques d'immigration restrictives, qui limitent les possibilités d'émigrer en sécurité et légalement, alimentent le désespoir qui pousse des millions de femmes et de filles à confier leur bien-être et, dans certains cas, leur vie à des trafiquants sans scrupules qui se présentent frauduleusement sous les traits de démarcheurs pour des emplois licites », explique le rapport.

" Aujourd'hui, la traite des humains vient au troisième rang des commerces illicites, après le trafic des drogues et celui des armes. Contrairement à ce qui se passe dans les deux autres trafics, les victimes de la traite restent une source permanente de "revenu" à exploiter encore et toujours jusqu'à ce qu'elles soient trop malades ou usées pour continuer à subir l'exploitation ". " Beaucoup meurent de l'esclavage qui leur est imposé - à la suite directe des violences subies ou parce qu'elles contractent l'une des nombreuses maladies, dont le SIDA, auxquelles elles sont exposées. Les pays entre eux et à l'intérieur de chaque pays doivent tout faire pour déférer les trafiquants devant la justice et pour fournir des services aux victimes de la traite et protéger leurs droits humains".

"« Aujourd'hui, le travail domestique reste l'un des plus importants secteurs à la source du mouvement international des travailleuses migrantes. Chaque année, des millions de femmes émigrent d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, et de plus en plus d'Afrique, vers l'Europe et l'Amérique du Nord, mais surtout vers les États du Golfe et les pays d'Asie en voie d'industrialisation, » indique encore le rapport".

" Cependant, la législation du travail protège rarement les employées de maison et ne les autorise pas à s'organiser. Des millions de femmes dépendent ainsi de leurs employeurs pour rester légalement dans le pays hôte, ainsi que pour le logement, la nourriture et les gages" précise-t-il.

" Une autre forme de migration féminine est l'exode massif d'infirmières du monde en développement vers les pays industrialisés. Le vieillissement de la population, combiné à la pénurie d'infirmières et de médecins dans les pays hôtes, alimente la demande, tandis que l'effondrement des systèmes de santé et la pauvreté des pays en développement sont à l'origine de l'offre. L'exode annuel de 20 000 infirmières et médecins hautement qualifiés hors d'Afrique aggrave une situation déjà sérieuse pour une région ravagée par le sida, le paludisme et une mortalité maternelle et infantile élevée".

De plus une nouvelle catégorie de migrants voit le jour : " Les jeunes de pays en développement se déplacent de plus en plus et représentent un tiers du nombre total des migrants internationaux. Ils viennent de tous les milieux et traversent des frontières pour des raisons bien diverses". Leurs voyages sont souvent marqués au départ par l'espoir de succès, mais aussi, à l'arrivée, par la déception et le désespoir.

Les migrations nous concernent toutes, au delà de l'actualité européenne.

" Premièrement, les pays qui contribuent activement aux migrations internationales et ceux qui sont largement touchés par ce phénomène n'ont jamais été aussi nombreux. Il est en outre plus difficile désormais de classer les pays en "pays d'origine" et "pays destinataires" . Deuxièmement, de plus en plus nombreux sont les indices qui témoignent du caractère bénéfique des migrations. Avec des

transferts de fonds qui, d'après les estimations, auraient atteint les 167 milliards de dollars en 2005, les migrants originaires des pays en développement envoient à leur famille des sommes d'argent dont le total dépasse celui de l'ensemble de l'aide internationale", a indiqué le Secrétaire général des Nations Unies. " Le lien entre migration et développement n'est pas nouveau. Ce qui est nouveau, en revanche, c'est la célérité de la mobilité mondiale. La réduction des barrières pour les marchandises, capitaux et services à travers le monde touche directement les mouvements de personnes ". (Premier débat à l'échelle mondiale sur les migrations , AG des Nations Unies New York, Sep 14 2006)

La précarité et la pauvreté sont le lot quotidien des femmes et des jeunes migrant-es que ce soit dans leur pays d'origine que dans leur pays d'accueil. C'est pourquoi la défense des droits des migrants doit être une des priorités de nos luttes contre la précarité et la pauvreté, sujet qui sera abordé par le G8 en Juin prochain.

Quand les droits des migrant-e-s sont bafoués ce sont tous les droits humains qui le sont ou vont l'être.

Article fondé sur : " Les nouveaux scénarios de la migration : causes, conditions et conséquences » de la Fondation Heinrich Boll Déc 2006, et le rapport annuel du Fond mondial des Nations Unies pour la Population Septembre 2006.

3 - *Femmes battues : les féministes proposent une loi-cadre* (Le Monde du 02.01.07 - *Anne Chemin*

Eles ont travaillé des mois durant en s'inspirant de la loi de "protection intégrale contre la violence de genre" votée en Espagne, en 2004, sous l'égide du gouvernement Zapatero. "En France, il y a encore une grande tolérance sociale à l'égard des violences contre les femmes, souligne Suzy Rojzman, la porte-parole du Collectif national pour les droits des femmes, qui regroupe associations féministes, syndicats et partis politiques. Nous avons donc décidé de rédiger une proposition de loi-cadre afin de graver dans le marbre ce qui doit être fait pour éradiquer ce fait social."

En France, il a fallu attendre l'enquête nationale sur les violences envers les femmes en 2000 pour disposer de statistiques. Cette étude, menée auprès de 7 000 femmes âgées de 20 à 59 ans, concluait que 9 % des femmes avaient été en "situation de violence conjugale" - verbale, psychologique, physique ou sexuelle - l'année précédente. 11 % avaient subi au moins une agression sexuelle au cours de leur vie et la moitié d'entre elles n'en avait jamais parlé auparavant.

En 2006, une étude a permis de déterminer le nombre de décès enregistrés en France dans le cadre des "violences conjugales". Durant les neuf premiers mois de l'année, la police et la gendarmerie ont recensé 113 homicides au sein du couple, dont 83 % concernaient des femmes". Une femme décède tous les trois jours sous les coups de son compagnon", concluait l'enquête.

TEXTES DISPERSÉS

Selon une étude menée en 2004 par le Cresge, un laboratoire de recherche de Lille, les violences conjugales coûtent un milliard d'euros par an : 383 millions pour les frais médicaux - hospitalisations, consultations et consommation de psychotropes -, 232 millions pour les frais de justice - traitement pénal et incarcérations - et 89 millions pour les frais de logement et de prestations sociales - hébergements d'urgence, lieux d'écoute, aides personnelles au logement. S'y ajoutent des coûts humains - 305 millions - des handicaps acquis à la naissance et des morts - et 83 millions de pertes de production domestique et de revenus.

Le Collectif national pour les droits des femmes reconnaît que, depuis les années 1970, de grands pas ont été accomplis : le viol a été criminalisé en 1980, le harcèlement sexuel a fait son entrée dans le code pénal et le code du travail en 1992, et des lieux d'accueil et d'hébergement d'urgence ont vu le jour. "Mais les textes sur les violences faites aux femmes sont totalement dispersés, regrette Maya Surduts, l'un des porte-parole du collectif. Certains sont dans le code pénal,

d'autres dans le code civil ou celui de la santé publique. Nous voulons les regrouper dans une grande loi-cadre et les enrichir de nouvelles dispositions."

Le Collectif propose ainsi de créer, comme en Espagne où 150 000 plaintes ont été enregistrées en un an, des tribunaux spécialisés dans les violences à l'encontre des femmes. Il s'agit d'un contentieux massif qui nécessite des juges formés, souligne Suzy Rojzman. Ces tribunaux permettraient de mieux articuler les décisions pénales, comme la sanction des violences, et les décisions civiles, comme la garde des enfants. Aujourd'hui, elles sont prises par des magistrats différents : ils prennent parfois des décisions contradictoires, qui peuvent faire de grands dégâts humains."

La loi-cadre prévoit également d'instaurer une "ordonnance de protection" : dans les vingt-quatre heures suivant le dépôt d'une plainte, le couple serait convoqué par le juge qui pourrait imposer au conjoint violent le départ du logement, lui interdire tout contact avec la victime ou suspendre son droit de visite auprès des enfants. Enfin, la loi-cadre propose d'élargir la notion de harcèlement sexuel, de lutter contre les publicités et les programmes de télévision "sexistes", de créer des structures d'accueil pour les victimes de violences, de leur donner un accès prioritaire aux logements sociaux et d'instaurer un secrétariat d'Etat et un observatoire consacrés à ces questions.

Le collectif a envoyé sa proposition à Ségolène Royal, qui avait promis, en novembre 2006, lors d'une visite au centre SOS Femmes 93 de Bondy (Seine-Saint-Denis), que si elle était élue, sa première loi serait consacrée aux violences faites aux femmes. "Je veux que la loi du silence soit levée et que l'Etat reconnaisse cette criminalité comme une criminalité à part entière", avait-elle déclaré. Le collectif se félicite de cet engagement mais souhaite que sa proposition ne soit pas dépeçée. "Ce texte n'est pas un supermarché !, /sourit Mme Surduts. Il a une cohérence que nous voulons préserver."

4 - Les femmes demandent réparation : campagne SOS Sexisme

Chères Amies,

En 1993, la Conférence de Vienne a affirmé que les Droits des Femmes étaient partie intégrante, inaliénable et indivisible des Droits universels de la Personne humaine. Notre association, SOS Sexisme, souhaite que l'oppression millénaire subie par les femmes à travers le monde depuis l'avènement du patriarcat, fasse l'objet d'une dénonciation officielle et de dédommagements de la part des Gouvernements respectifs pour que cessent enfin, les discriminations et les crimes à leur rencontre. Nous vous demandons de diffuser notre pétition aux groupes de femmes de votre pays et de nous renvoyer les signatures avant la fin décembre 2009 : * par courrier (SOS SEXISME - 2 rue du Bel Air - 92190 - Meudon - France), * par télécopie (33 - 1 - 46261482), * par courriel (<mailto:sexisme@sos-sexisme.org>sexisme@sos-sexisme.org), * ou directement sur Internet : <http://feedback.dolist.net/id.asp>

Les recueils de signatures seront adressés à : la Commission des pétitions du Parlement européen, la Commission du Statut de la femme des Nations unies, au Secrétaire général des Nations unies, la 5ème Conférence internationale sur les Femmes.

SOS SEXISME sera solidaire des femmes qui engageront un recours, au nom de leurs ancêtres ou en leur nom, pour obtenir des excuses et la reconnaissance des crimes commis contre les femmes comme " crimes contre l'humanité ".

Nous vous remercions de votre participation à cette importante action qui démontrera, une fois encore, la dimension planétaire de notre solidarité. Docteure Michèle DAYRAS, Présidente

LES FEMMES DEMANDENT REPARATION

La Conférence de Durban contre le racisme et l'intolérance a été un lieu de rencontres pour les victimes de la traite, de la colonisation, de l'apartheid, de l'épuration ethnique, du système des

castes, des violences religieuses et politiques de toutes sortes. Et les femmes ? Le sexisme n'a été évoqué qu'en fonction de la double oppression qu'il implique pour elles : femmes et noire, femme et musulmane, femme et Dalit, femme et Rom... Mais, des femmes en tant que victimes d'un système d'oppression spécifique, le Patriarcat, il n'est nullement question !

Nous, Femmes du Monde, dénonçons les violences et les différentes formes d'exploitation que les hommes nous ont fait et nous font subir depuis des millénaires :

- pour nos pieds bandés, nos cous prisonniers des anneaux, nos sexes coupés ou cousus, nos lèvres à plateaux ou nos oreilles percées
- pour les ceintures de chasteté ou le contrôle de notre virginité, pour les corsets qui nous étouffent, pour nos corps anorexiques ou engraisés selon leur loi, pour les femmes qu'ils privent d'éducation, de liberté, d'autonomie, pour celles qu'ils enferment dans les harems ou aux foyers derrière le voile, le tchador, le tchadri ou la burqa
- pour les mariages précoces, les rapports sexuels imposés, les grossesses non désirées, les stérilisations forcées, les avortements de fœtus féminins
- pour la polygynie, la répudiation, la pratique de la dot, la discrimination dans l'héritage, pour l'exploitation économique, l'esclavage domestique, la double journée de travail
- pour les coups, les insultes, le harcèlement moral et sexuel, pour les viols privés ou collectifs, pour la pornographie, la prostitution, les femmes vendues dans le « mariage de jouissance » ou par le Crime organisé
- pour les jets d'acide, la lapidation, la pratique du Sati, pour les « sorcières » brûlées vives, pour les crimes d'honneur, les meurtres de femmes, pour les massacres religieux ou politiques, pour les petites filles qu'ils tuent et celles qu'ils empêchent de naître : il manque cent millions de femmes sur la terre...
- pour le contrôle qu'ils ont exercé et continuent d'exercer sur nos vies, pour nos vies qu'ils nous ont volées, pour notre intelligence qu'ils ont étouffée, pour la division qu'ils ont instaurée entre nous pour nous maintenir en esclavage, pour tous les crimes odieux que les hommes ont commis contre les femmes depuis des temps immémoriaux,
- pour avoir fait de nous le symbole du MAL dans les religions misogynes du dieu qu'ils ont créé à leur image, un décret caractéristique de toute idéologie raciste, pour nos Droits Humains bafoués.
- Nous, Femmes du Monde, demandons que les Gouvernements des différents pays nous présentent des excuses et que ces instances apprécient, à leur juste valeur, les compensations financières, juridiques, professionnelles et politiques que les femmes sont en droit de recevoir.

REUNIONS, DÉBATS, COLLOQUES...

5 - Histoire croisée des luttes des femmes maghrébines pour les droits

L'ATF, l'ASFAD, APEL, le RAJFIRE et Pluri-elles Algérie vous invitent à une cinquième rencontre dans le cadre de ce cycle de séminaire, Le samedi 20 janvier 2007 à 14h00, à la Mairie du 10ème

L'impact des luttes, les avancées et les perspectives : Les mouvements des femmes au Maghreb - les 4 séances du séminaire l'ont montré - ont une riche et complexe expérience politique. Ils ont traversé des bouleversements politiques et sociaux majeurs et ont été acteurs des transformations de ces pays. Où en sont-ils aujourd'hui ? Quel est leur impact sur les sociétés ? Quelles sont leurs stratégies, leurs perspectives ? Et quelles peuvent être les formes nouvelles de solidarités et de coopération entre féministes de France et du Maghreb ?

Cette dernière séance du séminaire sera l'occasion de présenter une synthèse de ce que ce séminaire nous a appris et des pistes encore à explorer, et de réfléchir à ce que nous pouvons faire ou proposer pour poursuivre les dynamiques de solidarité et de coopération avec les luttes de femmes du Maghreb

Avec la participation de : Caroline Brac (Collectif 95, Maghreb Egalité), Nadia Chaabane (Association des Tunisiens en France)

Adresse : Mairie du 10^{ème}, 72, rue du faubourg St Martin, Métro : Château d'eau / Gare de l'Est

6 - "Des femmes et des hommes : le genre de la reproduction"

la Bibliothèque publique d'information organise les 19 et 20 janvier au Centre Pompidou, Petite salle, un colloque intitulé : "Des femmes et des hommes : le genre de la reproduction".

La Bibliothèque publique d'information poursuit le cycle de colloques consacré aux féminismes, au genre, aux sexualités, à la famille qu'elle a inauguré en 2004. Ce nouveau volet abordera les questions éthiques, anthropologiques et politiques que soulèvent les techniques d'assistance médicale à la procréation, ainsi que l'organisation sociale de la contraception, de la grossesse, de l'accouchement et de l'avortement.

Vendredi 19 et samedi 20 janvier 2007, Centre Pompidou - Petite salle, Entrée libre

7 - "Les intermittents du foyer. Couples et mobilité professionnelle"

Les Cahiers du Genre organisent un débat autour du dernier numéro paru : n°41/2006 : "Les intermittents du foyer. Couples et mobilité professionnelle". Introduction et résumés sur : http://cahiers_du_genre.iresco.fr

Coordonné par Isabelle Bertaux-Wiame et Pierre Tripier

Vendredi 26 janvier 2007 14h 17h, au CNRS 59 rue Pouchet 75017 Paris, Métro ligne 13, station Brochant ou Guy-Moquet, Bus 66, arrêt La Jonquière, Salle de conférences

Avec la participation d Anne Gotman (discutante) et des auteur-es du numéro

tél. (33) 1 40 25 11 65 ; mél daniele.senotier@gtm.cnrs.fr

FILMS, LIVRES, SORTIES...

8 - Prochain Festival international de films de femmes

23 mars -1er avril 2007, 29ème Festival International de Films de Femmes de Créteil. Site internet : <http://www.filmsdefemmes.com>, Phone : 33 (0)1 49 80 38 98, Fax : 33 (0)1 43 99 04 10

9 - " Contre les violences faites aux femmes, une loi cadre"

Le livre " Contre les violences faites aux femmes, une loi cadre" écrit par le Collectif national pour les droits des femmes est en vente au local du Collectif, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris, au prix de 7 euros. Si vous voulez passer en chercher, prévenir de votre venue au 01 43 56 36 48. Pour l'envoyer dans les régions, le port est de 5 euros pour les 15 livres. Les commandes se font au même numéro.

10 - Le film Allez yallah"

Il raconte l'histoire des "Caravanières venues du sud" en 2004 et en 2006 en France, pour partager avec les associations en France le combat pour les droits des femmes, contre les intégrismes..... voir <<http://www.fci-asso.org/>>www.fci-asso.org

Ce film circule en France... et fait l'occasion de nombreuses soirées débats en présence du réalisateur Jean Pierre Thorn. Ne le ratez pas et parlez-en autour de vous !

Liste des salles programmant "ALLEZ YALLAH!" semaine après semaine, sur le site de Cargo Films. www.cargofilms.com